

## DEC220225DAJ

**Décision portant délégation de signature à Mme Virginie Bonnaillie-Noël, directrice de la direction d'appui aux partenariats publics (DAPP)**

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS;

**Vu** la décision DEC182034DAJ du 13 juillet 2018 portant nomination de Mme Virginie Bonnaillie-Noël, directrice de la direction d'appui aux partenariats publics (DAPP),

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à Mme Virginie Bonnaillie-Noël, directrice de la direction d'appui aux partenariats publics (DAPP), à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS :

- les conventions d'application des conventions de site avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- les conventions avec les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherche concernant la définition des partenariats.

**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 février 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

